



COMMUNIQUE

DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA SANTE PRIVEE

JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée réunie le 8 septembre 2016 a fait le point de la situation actuelle.

1. Elle considère que le rapport de force constitué du 9 mars au 5 juillet 2016 pour le retrait du projet de Loi Travail, dans le cadre de l'intersyndicale CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF UNEL LA FIDEL, reste intacte.
2. Au cours de cet été, le Gouvernement HOLLANDE/VALLS, usant de l'arsenal le plus anti démocratique de la Vème République, a imposé la Loi Travail à coup de 49.3. A juste titre, l'intersyndicale réunie le 31 août a exigé l'abrogation de la Loi Travail et a appelé à une journée d'action et de mobilisation le 15 septembre prochain.
3. La Commission Exécutive se félicite de l'appel à la grève et manifestation du 15 septembre 2016, lancé par les organisations CGT- FO de la santé privée que vous trouverez en pièce jointe.
4. La Commission Exécutive a fait l'état des négociations dans les différents secteurs lucratifs et non lucratifs (FHP, FEHAP, Croix-Rouge Française, Etablissement Français du Sang) elle considère que nous sommes confrontés partout au blocage des négociations salariales et à des fédérations d'employeurs qui cherchent à renvoyer la négociation au sein de l'entreprise au mépris de la négociation au niveau conventionnel mettant ainsi en place la Loi Travail.
5. Elle considère que face à une telle situation une riposte d'ensemble et d'envergure au plan national est à l'ordre du jour dans les secteurs de la santé privée et de l'action sociale.
6. Afin de préparer cet indispensable rapport de force elle appelle ses syndicats et sections syndicales à élargir la signature en masse des pétitions nationales CCU et CCN 51.

**L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée
appelle d'ores et déjà à faire du 15 septembre un succès.**

Fait à Paris, le 8 septembre 2016
Et adopté à l'unanimité